

AUTORISATION PARENTALE POUR L'USAGE DE VIDEOS DANS LE CADRE D'UNE ACTIVITE PEDAGOGIQUE (ELEVE MINEUR)

Année scolaire 2020-2021

Le droit à l'image se fonde sur le respect de la vie privée reconnu à toute personne et en particulier au mineur (article 9 du code civil).

Cela signifie que toute diffusion d'une image, d'une vidéo sans le consentement des représentants légaux du mineur est une atteinte à son droit à la vie privée.

Dans le cadre scolaire, le droit à l'image des élèves mineurs est géré par leurs parents ou tuteur. Afin de prévenir tout contentieux, la prise de vue des élèves doit être précédée d'une demande d'autorisation écrite aux parents ou tuteur qui précise le cadre dans lequel l'image de leur enfant sera utilisée.

L'école de musique ACCORDS sollicite votre accord suite à l'utilisation de logiciels et le transfert des vidéos/enregistrements audio de votre enfant au(x) professeur(s) concerné(s).

Ces fichiers sont réalisés en vue de permettre une continuité pédagogique :

Description de l'activité :

Dans le cadre de la fermeture de l'établissement suite au confinement décidé par le gouvernement en raison de la crise sanitaire relative à l'épidémie du covid-19, les cours se feront par correspondance.

Il s'agit pour l'élève d'enregistrer par audio ou vidéo, le travail demandé par le professeur ou d'assister en interactivité à un cours donné par le professeur ou d'avoir accès à des documents ou vidéos envoyés par le/les professeurs.

Date de l'activité : Du lundi 2 Novembre au 20 Décembre 2020

En cas de prolongement du confinement par l'Etat, l'autorisation ci jointe pourrait être valable sur les dates énoncées.

Enregistrement réalisé ou vidéo filmé par : un des deux représentants légaux de l'élève ou tuteur.

Type de public : Ces enregistrements seront envoyés et reçus par le représentant légal pour diffusion uniquement au(x) professeur(s) des classes dans lequel l'élève est inscrit.

Type de support : Vidéo What'sapp, Skype, Zoom, chaine Youtube privée ou autre support.

Conformément à la loi modifiée du 6 janvier 1978, dite « informatique et libertés », vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de celles-ci ou une limitation du traitement en vous adressant directement au(x) professeur(s) destinataires des enregistrements.

Les enregistrements ne seront ni communiqués à d'autres personnes, ni vendus, ni utilisés à d'autres usages que ceux prévus dans l'intitulé « description de l'activité ».

Les enregistrements seront conservés uniquement pendant la durée de l'activité puis effacés par les professeurs destinataires.

Nom et prénom du représentant légal ou tuteur :

Nom de l'élève :

Date, avec la mention « Lu et approuvé »

Signature :